

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES JEUX SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUT ÉCART OU TOUTE OMISSION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT D'ENTREPRENDRE LE PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LE TRAVAIL SUR PLACE, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUS LES ARRÊTÉS REQUIS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET AUX NORMES APPLICABLES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À LA FIN DES TRAVAUX.
- TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS CONFORMÉMENT À LA DERNIÈRE VERSION DU CODE NATIONAL DE LA PLOMBERIE.
- TOUS LES TUYAUX D'EAU FROIDES DOMESTIQUES RACCORDES AUX NOUVEAUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DOIVENT ÊTRE ISOLÉS D'UNE COUCHE D'ISOLANT EN FIBRE DE VERRE DE 25 mm D'ÉPAISSEUR AVEC UN PARÉ-VAPEUR ET UNE GAINÉ EN PVC.
- PERCER LE NOUVEAU TROU DANS LA STRUCTURE EN BÉTON ACTUELLE AU BESOIN POUR CONVENIR AUX NOUVEAUX SERVICES MÉCANIQUES. LE TROU DOIT ÊTRE DIMENSIONNÉ POUR FORMER UN VIDE NOMINAL DE 6 mm ENTRE LA CONDUITE/TUYAUTERIE ET LE MUR. TOUS LES VIDES DOIVENT ÊTRE REMPLIS À L'AIDE D'UN PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ COUPE-FEU.
- TOUS LES ARRÊTÉS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL ET PRÉVUS ET APPROUVÉS PAR LE CNRC.
- L'ENLEVEMENT/LA DÉMOLITION DE LA TUYAUTERIE D'EAU TIÈDE ACTUELLE NE DOIT AVOIR LIEU QU'APRÈS LA MISE EN SERVICE DE NOUVEAUX APPAREILS DE CHAUFFAGE.
- EXAMINER LA ZONE ACTUELLE POUR Y TROUVER TOUS LES MATÉRIAUX DISSIMULÉS AVANT DE PERCER DES TROUS.
- TOUT L'ÉQUIPEMENT DOIT ÊTRE INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT. TOUS LES ARRÊTÉS DES SYSTÈMES EXISTANTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL.

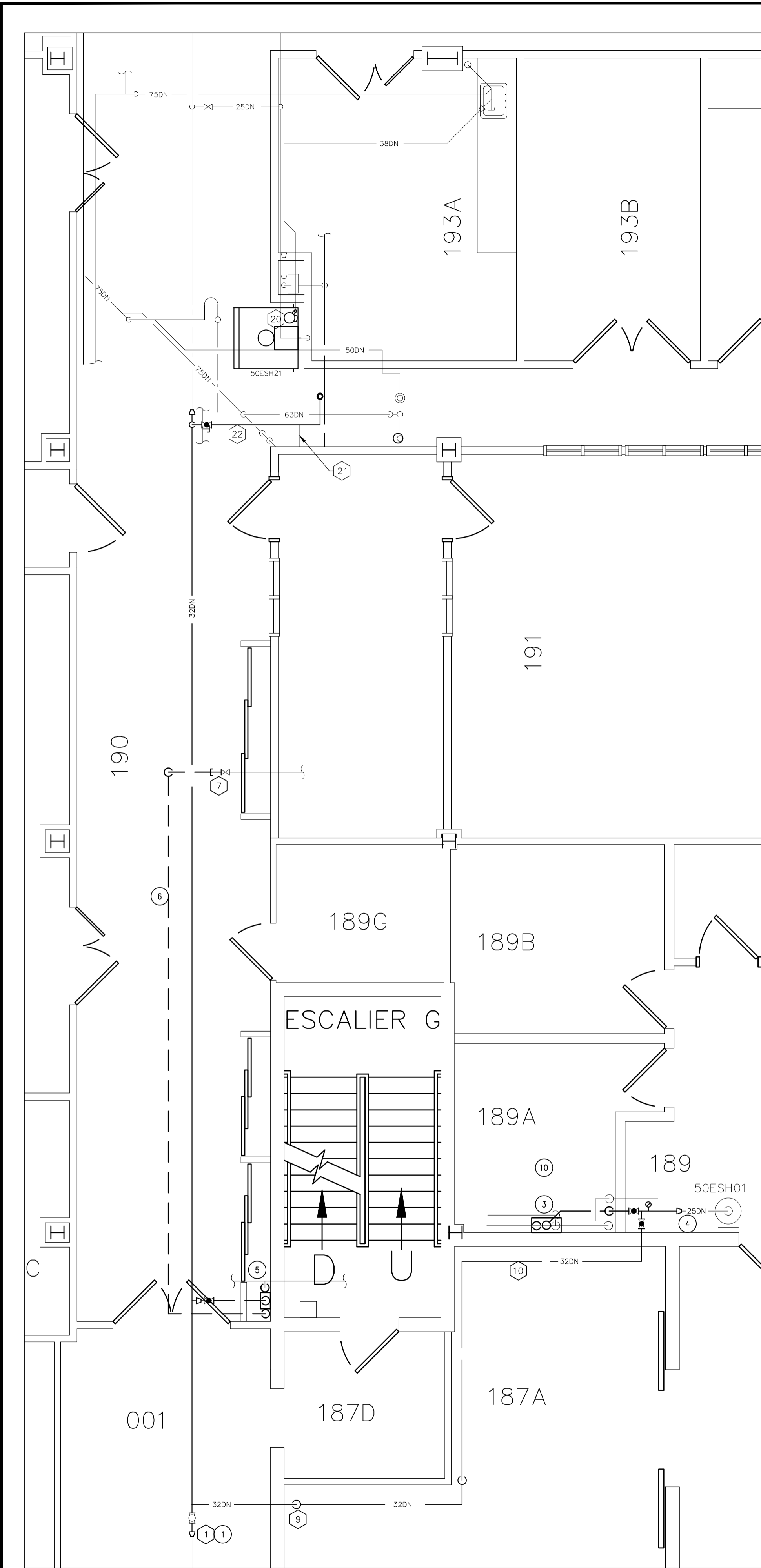
LÉGENDE MÉCANIQUE	
SYMBOLE	DESCRIPTION
	VANNE
	VANNE - VERTICALE
	ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE
	SOUPAPE D'ÉQUILIBRAGE DU CIRCUIT
	ROBINET À SOUPAPE
	CLAPET DE RETENUE
	CRÉPINE
	NETTOYAGE - PLANCHER
	MANOMÈTRE
	CONDUITE MONTANTE
	CONDUITE DESCENDANTE
	PIÈGE SANITAIRE
	UNION
	BOUCHON
	AVALOIR DE PLANCHER
	RACCORD RÉDUCTEUR-CONCENTRIQUE
	NETTOYAGE
	DIÉLECTRIQUE

NOTES DE DÉMOLITION :

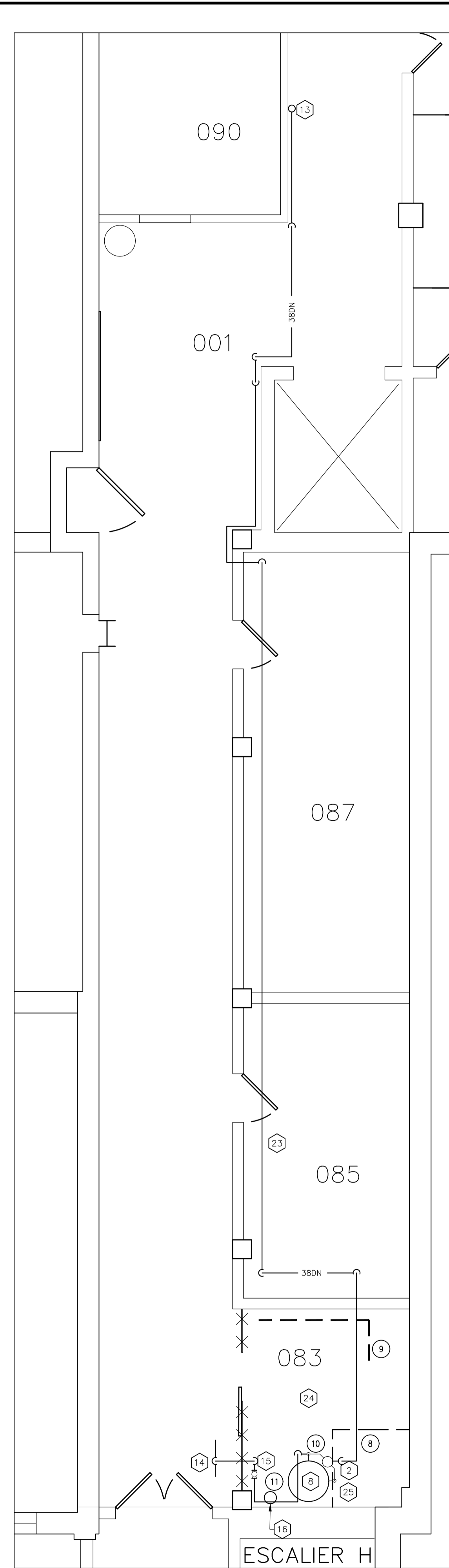
- COUPER LE TUYAU 25DN D'EAU TIÈDE EN CUivre EXISTANT À CET ENDRIT APPROXIMATIVEMENT.
- RETIRER LA SECTION EXISTANTE DU TUYAU 25DN D'EAU TIÈDE EN CUivre.
- L'ASSEMBLAGE DE VANNES MÉLANGEUSES EXISTANT DANS LA SALLE 189A DOIT ÊTRE RETIRÉ ET REMIS AU CNRC. TOUS LES TUYAUX D'EAU DOMESTIQUE CHAUDE ET FROIDE EXISTANTS RACCORDES À L'ASSEMBLAGE DE VANNES MÉLANGEUSES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS VERS LA CONDUITE PRINCIPALE, OBTURÉS ET ISOLÉS DE NOUVEAU POUR CORRESPONDRE À L'AMÉNAGEMENT EXISTANT. LE TUYAU D'ÉVACUATION D'EAU TIÈDE DE LA DOUCHE D'URGENCE DE LA SALLE 189 DOIT ÊTRE RETIRÉ À L'ENDROIT INDICÉ.
- LE TUYAU D'EAU TIÈDE DOIT ÊTRE RETIRÉ À CET ENDRIT APPROXIMATIVEMENT.
- L'ASSEMBLAGE DE VANNES MÉLANGEUSES EXISTANT DANS LE COULOIR DOIT ÊTRE RETIRÉ ET REMIS AU CNRC. TOUS LES TUYAUX D'EAU DOMESTIQUE CHAUDE ET FROIDE EXISTANTS RACCORDES À L'ASSEMBLAGE DE VANNES MÉLANGEUSES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS VERS LA CONDUITE PRINCIPALE, OBTURÉS ET ISOLÉS DE NOUVEAU POUR CORRESPONDRE À L'AMÉNAGEMENT EXISTANT. LE TUYAU D'ÉVACUATION D'EAU TIÈDE 25DN DOIT ÊTRE RETIRÉ.
- LA SECTION DE LA TUYAUTERIE EXISTANTE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE 25DN ISOLÉE DOIT ÊTRE RETIRÉE.
- LA DOUCHE OCULAIRE EXISTANTE DOIT ÊTRE RETIRÉE ET LE TUYAU OBTURÉ. REMPLIR TOUS LES TROUS, SABLER ET PEINDRE LA ZONE DE RETRAIT POUR QU'ELLE CORRESPONDE À LA ZONE ADJACENTE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT RETIRER ET JETER LA DALLE D'ENTRETIEN DE BÉTON EXISTANTE DE 2 x 2 x 0,3 MÈTRES. GRATER L'EMPLACEMENT À UNE PROFONDEUR PERMETTANT LE REMPLISSAGE AU MÊME NIVEAU QUE LA DALLE ADJACENTE EXISTANTE. COUPER TOUS LES GOUJONS SOUS LE NIVEAU DE LA DALLE EXISTANTE POUR UN NIVELLEMENT UNIFORME. RÉPARER LE BÉTON DE LA ZONE VERTICALE DE RETRAIT AU NIVEAU DE LA COLONNE POUR UNE TRANSITION UNIFORME AVEC LES SURFACES ADJACENTES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT RETIRER ET JETER LA SECTION DE 4 MÈTRES DU TUYAU 150DN EXISTANT. REMETTRE EN PLACE LE BOUCHON EXISTANT.
- LORSQU'ON DES TUYAUX, DES CONDUITES OU DES SERVICES ONT ÉTÉ RETIRÉS, LES PÉNÉTRATIONS RESTANTES DOIVENT ÊTRE IGNIFUGES. NORME D'ACCEPTATION : SYSTÈME HILTI C-AJ-0070.
- RETIRER LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUE EXISTANTS, REMPLIR TOUTES LES PÉNÉTRATIONS ET PRÉPARER LA SURFACE POUR LA NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE DE FINITION. REMARQUES RELATIVES À LA

NOUVELLE INSTALLATION :

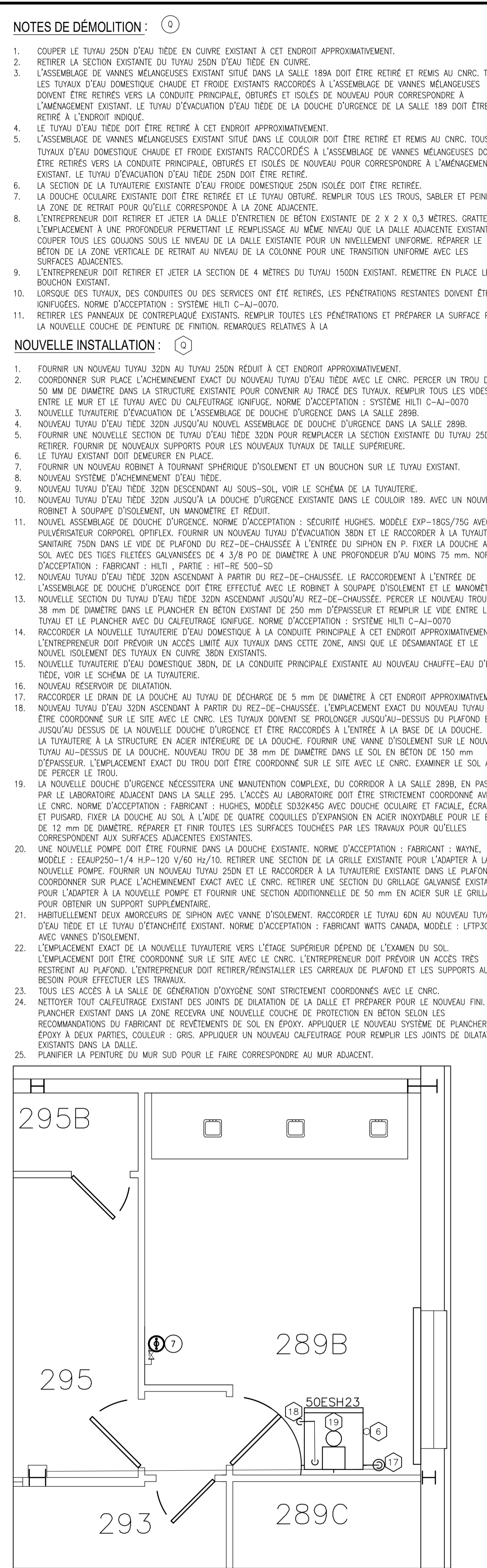
- FOURNIR UN NOUVEAU TUYAU 32DN AU TUYAU 25DN RÉDUIT À CET ENDRIT APPROXIMATIVEMENT.
- COORDONNER SUR PLACE L'ACHEMINEMENT EXACT DU NOUVEAU TUYAU D'EAU TIÈDE AVEC LE CNRC. PERCER UN TROU DE 50 MM DE DIAMÈTRE DANS LA STRUCTURE EXISTANTE POUR CONVENIR AU TRACÉ DES TUYAUX. REMPLIR TOUS LES VIDES ENTRE LE MUR ET LE TUYAU AVEC DU CALFEUTRAGE IGNIFUGE. NORME D'ACCEPTATION : SYSTÈME HILTI C-AJ-0070
- NOUVELLE TUYAUTERIE D'ÉVACUATION DE LA DOUCHE D'URGENCE DANS LA SALLE 289B.
- NOUVEAU TUYAU D'EAU TIÈDE 32DN JUSQU'AU NOUVEAU ASSEMBLAGE DE DOUCHE D'URGENCE DANS LA SALLE 289B.
- FOURNIR UNE NOUVELLE SECTION DE TUYAU D'EAU TIÈDE 32DN POUR REMPLACER LA SECTION EXISTANTE DU TUYAU 25DN À RETIRER. FOURNIR DE NOUVEAUX SUPPORTS POUR LES NOUVEAUX TUYAUX DE TAILLE SUPÉRIEURE.
- LE TUYAU EXISTANT DOIT DEMEURER EN PLACE.
- FOURNIR UN NOUVEAU ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE D'ISOLEMENT ET UN BOUCHON SUR LE TUYAU EXISTANT.
- NOUVEAU SYSTÈME D'ACHEMINEMENT D'EAU TIÈDE.
- NOUVEAU TUYAU D'EAU TIÈDE 32DN DESCENDANT AU SOUS-SOL, VOIR LE SCHEMA DE LA TUYAUTERIE.
- NOUVEAU TUYAU D'EAU TIÈDE 32DN JUSQU'À LA DOUCHE D'URGENCE EXISTANTE DANS LE COULOIR 189. AVEC UN NOUVEAU ROBINET À SOUPAPE D'ISOLEMENT, UN MANOMÈTRE ET RÉDUIT.
- NOUVEAU ASSEMBLAGE DE DOUCHE D'URGENCE. NORME D'ACCEPTATION : SÉCURITÉ HUGHES, MODÈLE EXP-186S/75G AVEC PULVÉRISATEUR CORPOREL OPTIFLEX. FOURNIR UN NOUVEAU TUYAU D'ÉVACUATION 38DN ET LE RACCORDER À LA TUYAUTERIE SANITAIRE 75DN DANS LE VIDE DE PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSEE À L'ENTRÉE DU SIPHON EN P. FIXER LA DOUCHE AU SOL AVEC DES TIGES FILETÉS GALVANISÉES DE 4 3/8 PO DE DIAMÈTRE À UNE PROFONDEUR D'AU MOINS 75 mm. NORME D'ACCEPTATION : FABRICANT : HILTI - PARTIE : HIT-100-SD
- NOUVEAU TUYAU D'EAU TIÈDE 32DN ASCENDANT À PARTIR DU REZ-DE-CHAUSSEE. LE RACCORDEMENT À L'ENTRÉE DE L'ASSEMBLAGE DE DOUCHE D'URGENCE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ AVEC LE ROBINET À SOUPAPE D'ISOLEMENT ET LE MANOMÈTRE.
- NOUVELLE SECTION DU TUYAU D'EAU TIÈDE 32DN ASCENDANT JUSQU'AU REZ-DE-CHAUSSEE. PERCER LE NOUVEAU TROU DE 38 mm DE DIAMÈTRE DANS LE PLANCHER EN BÉTON EXISTANT DE 250 mm D'ÉPAISSEUR ET REMPLIR LE VIDE ENTRE LE TUYAU ET LE PLANCHER AVEC DU CALFEUTRAGE IGNIFUGE. NORME D'ACCEPTATION : SYSTÈME HILTI C-AJ-0070
- RACCORDER LA NOUVELLE TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE À LA CONDUITE PRINCIPALE À CET ENDRIT APPROXIMATIVEMENT. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR UN ACCÈS LIMITÉ AUX TUYAUX DANS CETTE ZONE, ANSI QUE LE DÉSAMANTAGE ET LE NOUVEAU ISOLEMENT DES TUYAUX EN CUivre 38DN EXISTANTS.
- NOUVELLE TUYAUTERIE D'EAU DOMESTIQUE 38DN, DE LA CONDUITE PRINCIPALE EXISTANTE AU NOUVEAU CHAUFFE-EAU D'EAU TIÈDE, VOIR LE SCHEMA DE LA TUYAUTERIE.
- NOUVEAU RÉSERVOIR DE DILATATION
- RACCORDER LE DRAIN DE LA DOUCHE AU TUYAU DE DÉCHARGE DE 5 mm DE DIAMÈTRE À CET ENDRIT APPROXIMATIVEMENT.
- NOUVEAU TUYAU D'EAU 32DN ASCENDANT À PARTIR DU REZ-DE-CHAUSSEE. L'EMPLACEMENT EXACT DU NOUVEAU TUYAU DOIT ÊTRE COORDONNÉ SUR LE SITE AVEC LE CNRC. LES TUYAUX DOIVENT SE PROLONGER JUSQU'AU-DESSUS DU PLAFOND ET JUSQU'AU DESSUS DE LA NOUVELLE DOUCHE D'URGENCE ET ÊTRE RACCORDES À L'ENTRÉE À LA BASE DE LA DOUCHE. FIXER LA TUYAUTERIE À LA STRUCTURE EN ACIER INTÉRIEURE DE LA DOUCHE. FOURNIR UNE VANNE D'ISOLEMENT SUR LE NOUVEAU TUYAU AU-DESSUS DE LA DOUCHE. NOUVEAU TROU DE 38 mm DE DIAMÈTRE DANS LE SOL EN BÉTON DE 150 mm D'ÉPAISSEUR. L'EMPLACEMENT EXACT DU TROU DOIT ÊTRE COORDONNÉ SUR LE SITE AVEC LE CNRC. EXAMINER LE SOL AVANT DE PERCER LE TROU.
- LA NOUVELLE DOUCHE D'URGENCE NÉCESSITERA UNE MANUTENTION COMPLEXE, DU CORRIDOR À LA SALLE 289B, EN PASSANT PAR LE LABORATOIRE ADJACENT DANS LA SALLE 295. L'ACCÈS AU LABORATOIRE DOIT ÊTRE STRICTEMENT COORDONNÉ AVEC LE CNRC. NORME D'ACCEPTATION : FABRICANT : HUGHES, MODÈLE S332K455 AVEC DOUCHE OCULAIRE ET PACAGE. ÉCRANS ET PLUSARD. FIXER LA DOUCHE AU SOL À L'AIDE DE QUATRE COQUILLES D'EXPANSION EN ACIER INOXYDABLE POUR LE BÉTON DE 12 mm DE DIAMÈTRE. RÉPARER ET FINIR TOUTES LES SURFACES TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX POUR QU'ELLES CORRESPONDENT AUX SURFACES ADJACENTES EXISTANTES.
- UNE NOUVELLE POMPE DOIT ÊTRE FOURNIE DANS LA DOUCHE EXISTANTE. NORME D'ACCEPTATION : FABRICANT : WAYNE, MODÈLE : EEAUP250-1/4 HP-120 V/60 Hz/10. RETIRER UNE SECTION DE LA GRILLE EXISTANTE POUR L'ADAPTER À LA NOUVELLE POMPE. FOURNIR UN NOUVEAU TUYAU 25DN ET LE RACCORDER À LA TUYAUTERIE EXISTANTE DANS LE PLAFOND. COORDONNER SUR PLACE L'ACHEMINEMENT EXACT AVEC LE CNRC. RETIRER UNE SECTION DU GRILLAGE GALVANISÉ EXISTANT POUR L'ADAPTER À LA NOUVELLE POMPE ET FOURNIR UNE SECTION ADDITIONNELLE DE 50 mm EN ACIER SUR LE GRILLAGE POUR OBTENIR UN SUPPORT SUPPLÉMENTAIRE.
- HABITUELLEMENT DEUX AMORCEURS DE SIPHON AVEC VANNE D'ISOLEMENT. RACCORDER LE TUYAU 6DN AU NOUVEAU TUYAU D'EAU TIÈDE ET LE TUYAU D'ÉTANCHÉITÉ EXISTANT. NORME D'ACCEPTATION : FABRICANT WAITS CANADA, MODÈLE : LFTP300, AVEC VANNES D'ISOLEMENT.
- L'EMPLACEMENT EXACT DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE VERS L'ÉTAGE SUPÉRIEUR DÉPEND DE L'EXAMEN DU SOL. L'EMPLACEMENT DOIT ÊTRE COORDONNÉ SUR LE SITE AVEC LE CNRC. L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR UN ACCÈS TRÈS RESTREINT AU PLAFOND. L'ENTREPRENEUR DOIT RETIRER/RÉINSTALLER LES CARREAUX DE PLAFOND ET LES SUPPORTS AU BESOIN POUR EFFECTUER LES TRAVAUX.
- TOUS LES ACCÈS À LA SALLE DE GÉNÉRATION D'OXYGÈNE SONT STRICTEMENT COORDONNÉS AVEC LE CNRC.
- NETTOYER TOUT CALFEUTRAGE EXISTANT DES JOINTS DE DILATATION DE LA DALLE ET PRÉPARER POUR LE NOUVEAU FINI. LE PLANCHER EXISTANT DANS LA ZONE RECEVRA UNE NOUVELLE COUCHE DE PROTECTION EN BÉTON SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DE REVÊTEMENTS DE SOL EN ÉPOXY. APPLIQUER LE NOUVEAU SYSTÈME DE PLANCHER EN ÉPOXY À DEUX PARTIES, COULEUR : GRIS. APPLIQUER UN NOUVEAU CALFEUTRAGE POUR REMPLIR LES JOINTS DE DILATATION EXISTANTS DANS LA DALLE.
- PLANIFIER LA PEINTURE DU MUR SUD POUR LE FAIRE CORRESPONDRE AU MUR ADJACENT.



1 AMÉNAGEMENT DU REZ-DE-CHAUSSEE
 MO1 ÉCHELLE = 1:50



2 AMÉNAGEMENT MÉCANIQUE DU SOUS-SOL
 MO1



3 AMÉNAGEMENT DU DEUXIÈME ÉTAGE
 MO1

1	20 07 2021	ISSUED FOR TENDER	RGC
0	12 07 2021	ISSUED FOR TENDER	RGC
No.	Date	Revision	By: / Par:

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

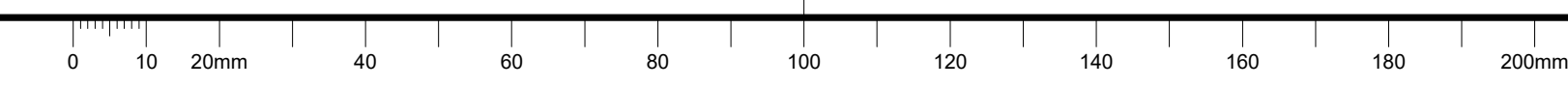
A	D Detail no.	A
C	No. du détail sur dessin no.	B C
	C Drawing no. dessin no.	

project: NOUVEL ASSEMBLAGE DE DOUCHE D'URGENCE DANS LA SALLE 289B

CAMPUS CHEMIN DE MONTRÉAL : M50
 drawing: AMÉNAGEMENT MÉCANIQUE

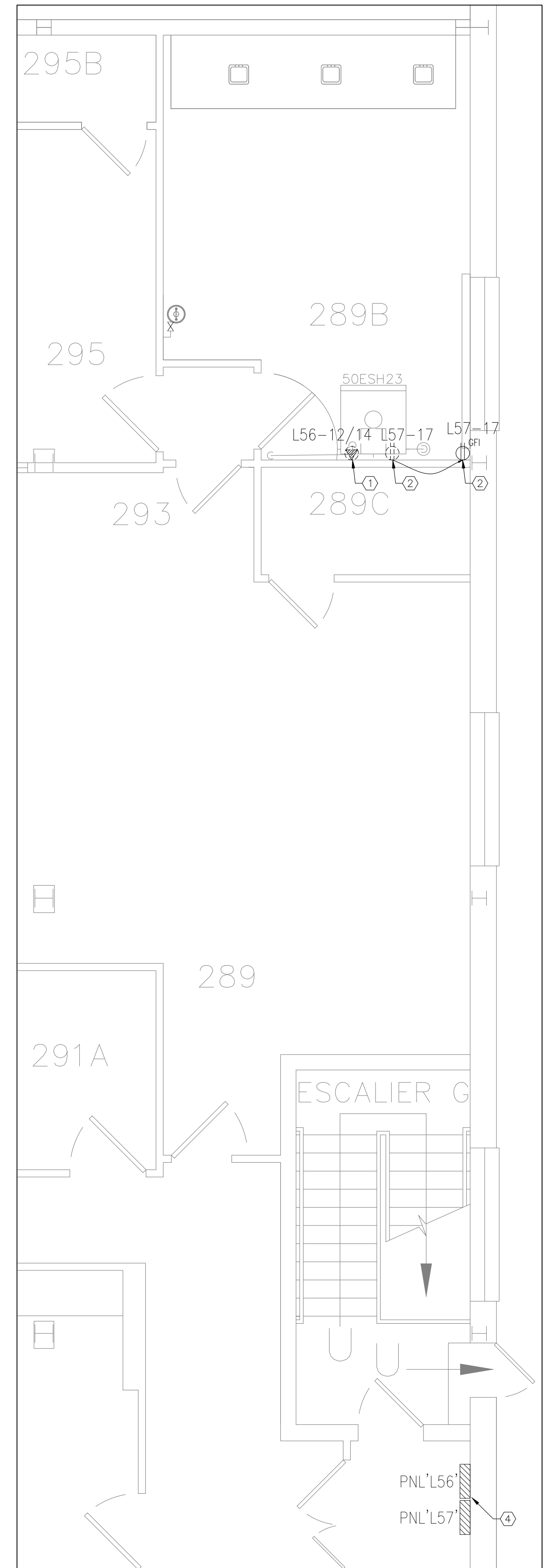
designed	R.G.C	conçu	date	July 2021	date
drawn	R.G.C	dessiné	scale	NA	échelle
checked	IAF	vérifié	sheet	1 of/de 2	feuille
approved		approuvé	W.O.no.		D.T.no.

dwg.no. 5803-M01 dessin no.

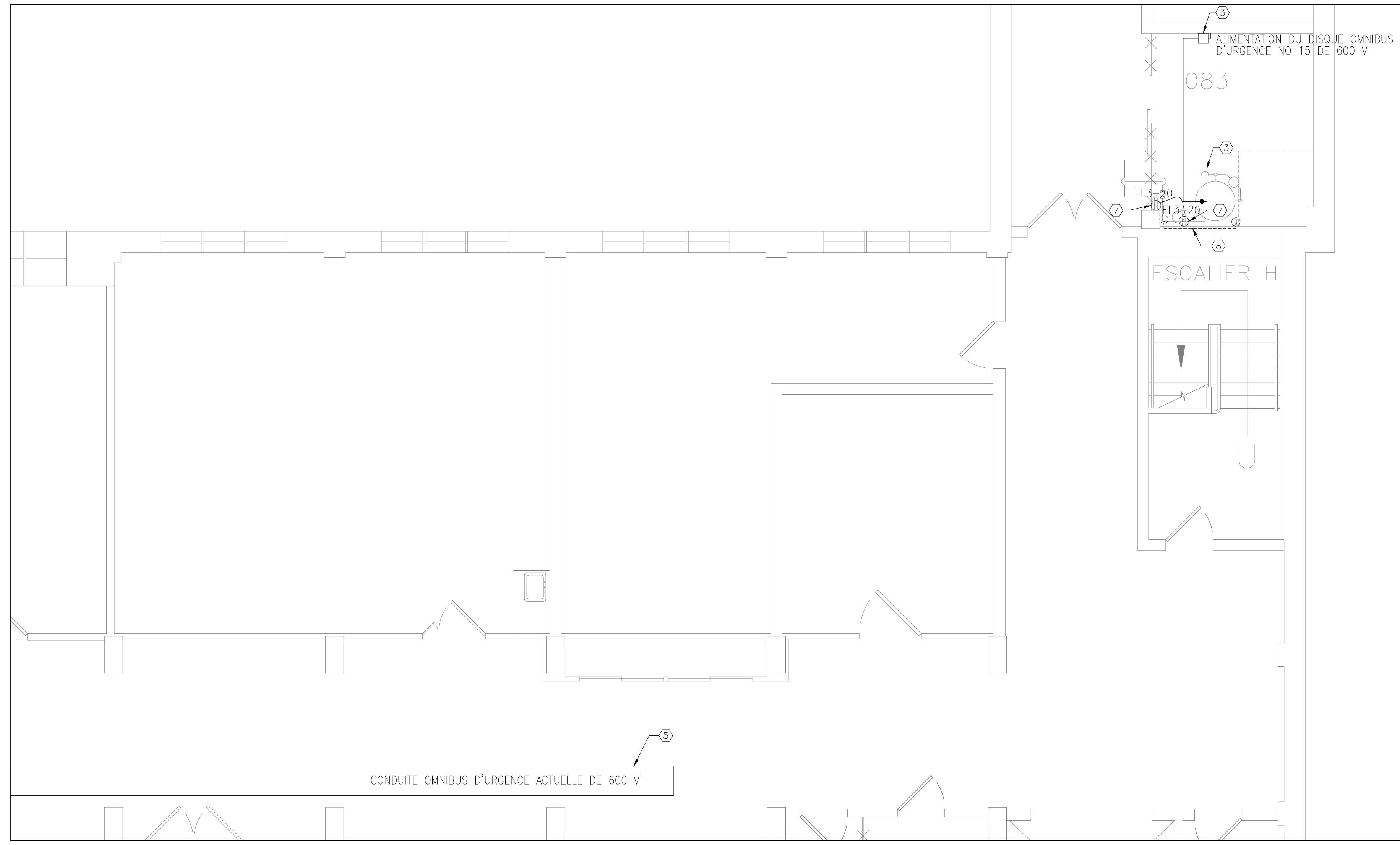


NOTES GÉNÉRALES

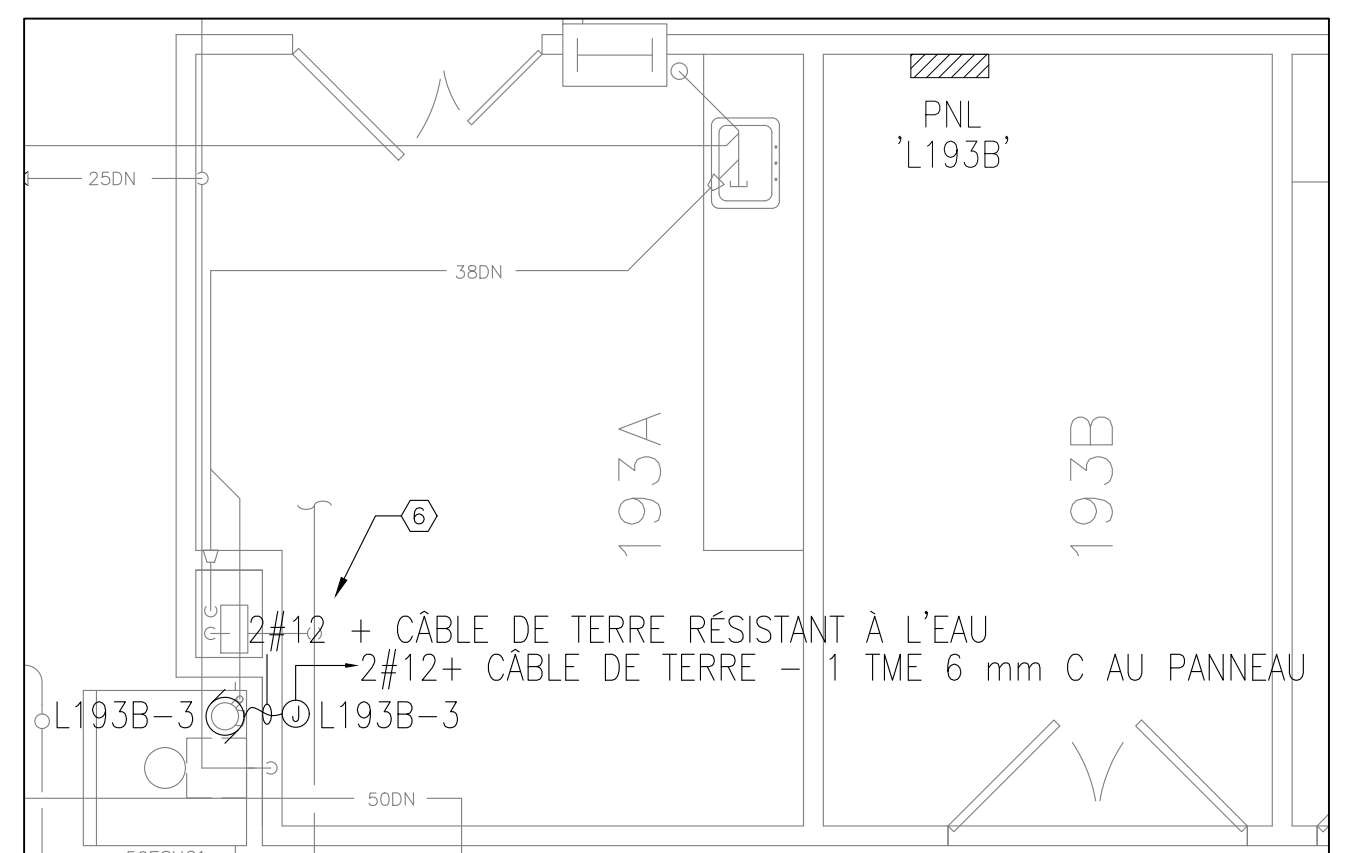
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES JEUX SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUT ÉCART OU TOUTE OMISSION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT D'ENTREPRENDRE LE PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LE TRAVAIL SUR PLACE, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS REQUIS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET AUX NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVENIR LA PROPAGATION DE POUSSIÈRE ET DE DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À LA FIN DES TRAVAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS CONFORMÉMENT À LA DERNIÈRE VERSION DU CODE NATIONAL DE LA PLOMBERIE.
- TOUTS LES TUYAUX D'EAU FROIDE DOMESTIQUE RACCORDÉS AU NOUVEAU DISPOSITIF DE CHAUFFAGE DOIVENT ÊTRE ISOLÉS D'UNE COUCHE D'ISOLANT EN FIBRE DE VERRE DE 25 mm D'ÉPAISSEUR AVEC UN PARÉ-VAPEUR ET UNE GAINE EN PVC.
- PERCER LE NOUVEAU TROU DANS LA STRUCTURE EN BÉTON ACTUELLE AU BESOIN POUR CONVENIR AUX NOUVEAUX SERVICES MÉCANIQUES. LE TROU DOIT ÊTRE DIMENSIONNÉ POUR FORMER UN VIDE NOMINAL DE 6 mm ENTRE LA CONDUITE/TUYAUTERIE ET LE MUR. TOUTS LES VIDES DOIVENT ÊTRE REMPLIS À L'AIDE D'UN PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ COUPE-FEU.
- TOUTS LES ARRÊTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL ET PRÉVUS ET APPROUVÉS PAR LE CNRC.
- L'ENLÈVEMENT/LA DÉMOLITION DE LA TUYAUTERIE D'EAU TIÈDE ACTUELLE NE DOIT AVOIR LIEU QU'APRÈS LA MISE EN SERVICE DE NOUVEAUX APPARELS DE CHAUFFAGE. EXAMINER LA ZONE ACTUELLE POUR Y TROUVER TOUTS LES MATÉRIAUX DISSIMULÉS AVANT DE PERCER DES TROUS.
- TOUT L'ÉQUIPEMENT DOIT ÊTRE INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.
- TOUTS LES ARRÊTS DES SYSTÈMES EXISTANTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS APRÈS LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL.



1 DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DU DEUXIÈME ÉTAGE
 E01 1:50



2 DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DU SOUS-SOL
 E01 1:60



3 DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DU REZ-DE-CHAUSSÉE
 E01 1:50

NOTES SUR LES DESSINS : (X)

- DÉBRANCHER ET RETIRER LA PRISE DE COURANT ACTUELLE. REPLACER LE CÂBLAGE À LA SOURCE ET ASSURER LA SÉCURITÉ. METTRE LE DISJONCTEUR EN POSITION « OFF » ET MARQUER « SPARE » SUR CELUI-CI.
- RETRIER LA PRISE DE COURANT ACTUELLE, REPLAQUER ET PROLONGER LE CIRCUIT À UN NOUVEL EMPLACEMENT ET FOURNIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE 15 A ET 120 V. CONFIRMER L'EMPLACEMENT EXACT ET LA HAUTEUR DE MONTAGE SUR LE SITE. LA PRISE DE COURANT PEUT ÊTRE INSTALLÉE EN SURFACE, PENDRE LE CONDUIT DE LA MÊME COULEUR QUE LE MUR.
- REUTILISER LE SECTIONNEUR ACTUEL DE 600 V. FOURNIR UN FUSIBLE DE 15 A ADAPTÉ À LA NOUVELLE CHARGE. FOURNIR LE NOUVEAU CÂBLAGE ET LES NOUVEAUX CONDUITS ET EFFECTUER LE RACCORDEMENT FINAL AU NOUVEL APPAREL DE CHAUFFAGE. CONFIRMER L'EMPLACEMENT EXACT SUR LE SITE. COORDONNER LE TRAVAIL AVEC LA DIV.23.
- LE PANNEAU ACTUEL DOIT DEMEURER EN PLACE.
- LA CONDUITE DE BARRE SOUS GAINE ACTUELLE DOIT DEMEURER EN PLACE.
- LA DIV.23 DOIT FOURNIR ET INSTALLER LA NOUVELLE POMPE DE 120 V, 30 HP. LA DIV.26 DOIT REUTILISER LE DISJONCTEUR DE 15 A ACTUEL DANS LE PANNEAU L193B ET EFFECTUER TOUTS LES DERNIERS RACCORDEMENTS. FOURNIR UNE BÔTE DE JONCTION POUR LE TRANSFERT DU CÂBLAGE ET DES CONDUITS AU CÂBLE RÉSISTANT À L'EAU. CONFIRMER L'EMPLACEMENT EXACT SUR LE SITE ET COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LA DIV.23.
- REPLACER LA PRISE DE COURANT ACTUELLE SUR LE MUR ADJACENT AFIN DE FAIRE DE LA PLACE POUR L'INSTALLATION DU NOUVEAU RÉSERVOIR. CONFIRMER L'EMPLACEMENT EXACT SUR LE SITE ET COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LA DIV.23.
- RETRIER TROIS CONDUITS REDONDANTS SUR LE MUR AVEC TOUTES LES BÔTES DE JONCTION CONNEXES.

LÉGENDE DES SYMBOLES DES DESSINS ÉLECTRIQUES

	TYPE ACTUEL
	NOUVEAU TYPE
	DÉMOLITION OU RETRAIT -- TYPES
	PANNEAU ÉLECTRIQUE
	SECTIONNEUR
	PRISE DE COURANT DOUBLE
	PRISE DE DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL
	PRISE DE COURANT SPÉCIALE
	CONNEXION CÂBLÉE
	BÔTE DE JONCTION

No.	Date	Revision	By:
0	12 07 2021	DOCUMENT DE SOUMISSION	CYC

Date Printed: _____ Date imprimée: _____

Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
 Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

A	A Detail no. / No. du détail	A
B	B Location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C Drawing no. / dessin no.	C

project: NOUVEL ASSEMBLAGE DE DOUCHE D'URGENCE DANS LA SALLE 289B

CAMPUS CHEMIN DE MONTRÉAL : M50
 drawing: DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

designed	C.Y.C	conçu	10/21	date
drawn	C.Y.C	dessiné	AS NOTED	échelle
checked		vérifié	1 of/de 1	feuille
approved	A.L.S	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
dwg.no.	5803-E01	dessin no.		